

PRISE EN COMPTE DES ENJEUX "EAU" DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Face à la croissance démographique, au développement urbain et aux effets du changement climatique, **l'eau est devenue un enjeu central de l'aménagement du territoire**. Les choix d'aménagement influencent directement la ressource en eau, les risques d'inondation, la biodiversité et, plus largement, la qualité du cadre de vie. **Intégrer ces enjeux dès la conception des projets** permet d'anticiper les besoins futurs, de préserver les ressources naturelles et de renforcer la résilience du territoire face aux défis de demain.

Comment mieux intégrer l'eau dans les projets d'urbanisme ?

Adapter les zonages dans les documents d'urbanisme



Intégrer les enjeux liés à l'eau dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLUi) : *préserver les zones de captages et les nappes phréatiques, cadrer l'urbanisation et l'implantation des activités utilisatrice d'eau (agriculture, industrie, tourisme)*

Favoriser les solutions naturelles



Maintenir les haies, les boisements, les zones humides et les espaces naturels qui contribuent à limiter les effets des sécheresses et favorisent la biodiversité

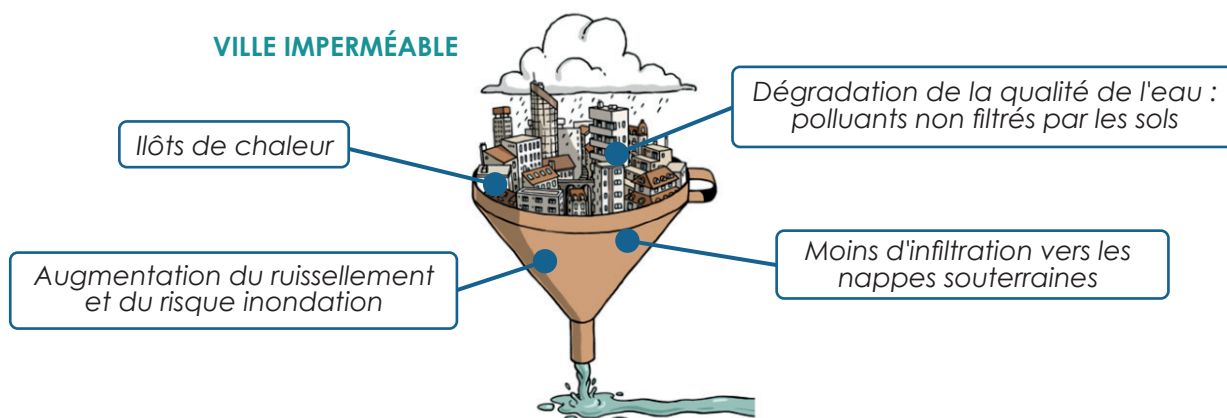
Économiser l'eau



Concevoir des bâtiments économes en eau, récupérer les eaux pluviales, désimperméabiliser les surfaces pour favoriser l'infiltration naturelle des eaux dans les sols et recharger les nappes

ZOOM SUR De la ville imperméable à la ville perméable

VILLE IMPERMÉABLE



VILLE PERMÉABLE



CONSEILS ET AVIS AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJET

Le SR3A **accompagne gratuitement** les collectivités, entreprises et autres porteurs de projets afin de **mieux intégrer les enjeux liés à l'eau dans leurs démarches d'aménagement**.

À travers un appui technique et administratif, il met à disposition son expertise :

- en communiquant les données disponibles (porter à connaissance)
- en analysant les impacts directs et indirects
- en proposant des mesures d'atténuation des impacts
- en donnant des conseils sur les travaux portés par des propriétaires privés à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone humide
- en émettant un avis sur les projets finalisés

Thématique d'expertise	Analyse technique
Les milieux aquatiques et humides	<i>Respect des zonages (zones humides, EBF, ..), maintien des fonctionnalités du milieu, préservation des possibilités de restauration futures, ...</i>
La biodiversité et les continuités écologiques	<i>Maintien des corridors boisés, perméabilité des clôtures pour le passage de la petite faune, préservation des mares, ...</i>
La ressource en eau	<i>Prévention des pollutions de l'eau, adéquation entre la disponibilité de la ressource et les besoins en eau liés au projet, ...</i>
La prévention des inondations	<i>Conseils sur la résilience du bâti face aux inondations, prise en compte du risque inondation, ...</i>

Cet appui permet d'**intégrer les enjeux liés à l'eau dès la conception des projets**, de faciliter leur mise en conformité réglementaire et de garantir une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'eau sur le territoire.

Accompagner l'élaboration des documents d'urbanisme

Le SR3A apporte son **appui technique pour l'élaboration et la révision des documents de planification** (SCoT, PLUi, PLU) afin de favoriser un aménagement durable du territoire et la préservation des ressources naturelles.

Intégrer l'eau et la biodiversité dans les projets

Dans le cadre de la séquence **Éviter – Réduire – Compenser (ERC)**, le SR3A aide les porteurs de projets à **identifier les enjeux liés à l'eau et à la biodiversité**, à adapter leurs projets et à mettre en œuvre des mesures adaptées lorsque cela est nécessaire (compensation écologique, ...).